



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 juin 2022

Présents

Stéphane GROBÉTY (président)
Laurent ZIMMERMANN (vice-président)
Jean-Luc BAUR
Samantha BAVAUD BOCION
Christian BOVIER
Andreea CAPITANESCU BENETTI
Maxime DETHURENS
Marc DUPRAZ
Marie DUCRET GAUTHEY
Catherine LACHAT

Exécutif

Hubert DETHURENS (maire)
Thierry ARN (adjoint)
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

Secrétaires

Nadia DUPRAZ
Catherine KOUMROUYAN
(procès-verbal)

Excusé

Rémi FOUCHAULT

Ordre du jour

1. Election du/de la président-e du conseil municipal
 2. Election du bureau du conseil municipal
 3. Approbation des procès-verbaux des séances du 9 mai 2022 et du 17 mai 2022
 4. Local marché
 5. Fêtes des promotions et du 1^{er} août
 6. Communications de l'exécutif
 7. Divers
 8. Questions du public
-

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers/ères pour leur présence.

Il excuse Rémi Fouchault absent pour raison familiale.

1. Election du/de la président-e du conseil municipal

Le président Stéphane Grobéty indique avoir reçu une seule candidature, celle de Rémi Fouchault qui est élu à l'unanimité à la présidence du conseil municipal pour la période de juin 2022 à juin 2023.



2. Election du bureau du conseil municipal

Stéphane Grobéty s'étant porté candidat pour reprendre la vice-présidence du conseil municipal, il est élu à cette fonction. Les secrétaires communales sont également réélues pour constituer le bureau.

3. Approbation des procès-verbaux des séances du 9 mai 2022 et du 17 mai 2022

Les procès-verbaux des séances du 9 mai et du 17 mai 2022 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à leur auteure.

4. Local marché

Le vice-président, Stéphane Grobéty, passe la parole au maire qui a de mauvaises nouvelles à annoncer.

Hubert Dethurens relate qu'en effet, le service des sites refuse notre demande d'autorisation de construire le projet tel que prévu. En l'espèce, l'implantation du bâtiment n'est pas conforme au plan de site communal car elle empiète sur la bande herbeuse à côté du garage qui fait partie de l'espace cour non-constructible.

Comme le conseil a pu le lire sur le préavis mis à disposition, le service des sites préconise le déplacement à l'arrière du garage ou la réalisation des seuls sanitaires. Ce positionnement nécessiterait de déplacer les jeux du parc, ce qui n'est pas raisonnable. Le maire estime en outre qu'il n'est pas souhaitable de demander une dérogation à notre plan de site.

Aussi, il n'y a pas d'autre choix que de renoncer à ce projet de construction. Le maire propose de faciliter néanmoins la vie des organisateurs du marché en faisant poser la benne avec les tables et bancs, la veille des samedis de marché, directement sur la place. Cela permettra en outre de gagner de l'espace disponible dans le cabanon de stockage.

Marc Dupraz regrette que ce projet ne soit pas réalisable mais remercie néanmoins de la proposition qu'il accepte très volontiers. Il déplore le dogmatisme des sites en la matière car la construction envisagée ne constituait nullement une gêne.

Andreea Capitanescu Benetti demande s'il serait possible de déplacer la construction sur le parking ou de prévoir une solution plus « légère » et démontable en bois par exemple. Hubert Dethurens juge que ni l'une ni l'autre de ces propositions ne sont réalistes.

Jean-Luc Baur suggère que le cabanon actuel pourrait être remplacé car il semble en piteux état. La mairie regardera ce qu'il en est.



Le vice-président clôt la discussion en prenant acte de l'abandon, de fait, du projet.

5. Fêtes des promotions et du 1^{er} août

Sur invitation de Stéphane Grobéty, l'adjoint en charge Thierry Arn donne le détail de l'organisation déjà bien avancée des promotions. En résumé :

- Tout-ménage distribué
- Cortège des enfants entre école et centre sportif : sécurité et gestion du trafic sur le parcours gérées par des pompiers, chariot pour transporter les petits du jardin d'enfants prévu
- Partie officielle par les adjoints
- Repas par le buvetier
- Bar à champagne par la Jeunesse de Laconnex
- 6 jeunes pour aider à la mise en place et durant la soirée
- Trio de musiciens réservé
- Animations enfants confirmées dont 3 stands en forêt par l'APESL.

La mise en place démarrera à 13h30 et tout soutien du conseil municipal est bienvenu.

Thierry Arn ajoute que le conseil est bien entendu cordialement invité à la soirée, ainsi que les conjoints-es (idem pour le 1^{er} août). La mairie a transmis la même invitation pour le conseil de Soral.

Samantha Bavaud Bocion ajoute avoir confirmé la venue d'un stand de glaces et verra avec notre employé communal pour son installation. Chaque enfant aura droit à un coupon pour une glace offerte.

Pour répondre à Marie Ducret Gauthey, il est précisé que le podium dans la salle sera monté côté stade.

Quant à la fête du 1^{er} août, Thierry Arn mentionne l'organisation par les pompiers de l'habituelle pré-fête dans les bois le soir du 31 juillet avec l'orchestre Nasca et petite restauration.

M. Mauro Poggia, Président du Conseil d'Etat, sera l'invité d'honneur de la fête nationale. Sont prévus animation musicale par les Cuivres de Grenand et feux d'artifice, si possible selon les risques d'incendie.

Catherine Lachat souhaite savoir si les travaux aux terrains du stade auront déjà démarré. Réponse positive est donnée.



6. Communications de l'exécutif

- * *Vidéosurveillance à la déchetterie* : le maire informe que l'installation de ce dispositif aura lieu prochainement. Un tout-ménage sera expédié avec des informations en particulier sur les conditions d'utilisation imposées par la LIPAD (loi sur la protection des données personnelles). Il est conscient qu'il pourrait néanmoins être compliqué de poursuivre les contrevenants. Marie Ducret Gauthey est d'avis que l'effet dissuasif reste fort utile.
- * *Travaux stade* : Thierry Arn rappelle que le délai référendaire court jusqu'au 4 juillet. Un rendez-vous a déjà eu lieu entre notre ingénieur et un représentant de Realsport durant lequel l'entreprise a fait part de surcoûts prévisibles de 15 à 20%, dus à la conjoncture actuelle. Avant toute signature du contrat, il a donc été demandé de déterminer et chiffrer ces plus-values pour, éventuellement, renoncer à certains postes. Des économies pourront toutefois être faites grâce à un arrangement avec des graviéristes pour reprendre la terre végétale et la sous-couche. Les travaux devraient démarrer par le fond du site autour du 27 juin et durer 5 à 6 mois, soit jusqu'à fin novembre. Les manifestations de l'été ne devraient pas être impactées.
- * *Travaux école* : Thierry Arn relate que les travaux de peinture des façades du bâtiment scolaire ont démarré. Ayant été identifié que certaines parties en bois sur le bas du toit sont pourries, il a été demandé à François Lachat de s'en occuper. A également été constaté que la toiture de l'annexe cuisine à la salle communale est en très mauvais état. Il faudra s'en occuper dans le futur.
- * *Nouvelle classe* : Thierry Arn indique qu'une 4^{ème} classe sera ouverte à l'école de Laconnex dans la salle « Travaux d'aiguille », aucune solution n'ayant pu être trouvée à Sorac pour les 4P. La mairie de Laconnex se charge d'équiper la salle et la commune de Sorac va se procurer les pupitres et chaises, qu'elle récupérera pour l'extension scolaire prévue dans son futur bâtiment, en... 2045 ? Le souci principal pour notre commune est l'augmentation à prévoir du trafic aux abords de l'école, qui sera encore compliqué par les travaux de construction des canalisations à la place du Four-Banal. La commune de Sorac s'est engagée à organiser un transport scolaire, à l'essai durant quelques mois. Catherine Lachat espère que cet essai continuera aussi pendant les mois d'hiver car c'est à cette période que les enfants ne viennent plus à vélo. Marie Ducret Gauthey espère également que cette navette pourra être utilisée par les élèves de Laconnex qui fréquentent des cours périscolaires à Sorac après l'école.

Sur la question du trafic et de la sécurité des enfants qui se rendent à l'école, Samantha Bavaud Bocion juge que la traversée de la place du Four-Banal est particulièrement dangereuse. Pourrait-il être envisagé une patrouille scolaire ou un marquage de passage piétons ? Hubert Dethurens répond



qu'une étude a déjà été menée qui a conclu qu'il n'était pas possible de mettre un tel passage sans trottoirs et rappelait que la meilleure sécurité consistait à éduquer les enfants à se déplacer correctement. Il rappelle en outre qu'aucun accident n'a jamais eu lieu et que la vitesse de circulation est très faible sur la place vu son encombrement.

Concernant les mesures à envisager pour parer à l'augmentation du trafic en lien avec la nouvelle classe et aux travaux du séparatif sur la place du Four-Banal, le maire ajoute qu'il sera demandé aux parents de Soral d'utiliser prioritairement l'itinéraire via la route de Soral / route du Coteau à travers les vignes. Une requête a d'ailleurs été transmise à l'office cantonal des transports afin de réduire la vitesse sur ce tronçon. Le service a répondu, qu'au préalable, une étude doit être menée avec des mesures de vitesse et qu'il n'est pas possible de diminuer la vitesse de circulation de manière provisoire sans travaux sur la chaussée-même. Réponse décevante donc ! La mairie va en outre demander au manège à proximité de libérer les places du parking de l'école.

7. Divers

- * *Sortie BUPP pour les jeunes de Soral et de Laconnex* : Jean-Pierre Gantner rappelle que cette sortie rafting et grillades est fixée au 25 juin et il se tient à disposition des personnes intéressées à y participer pour les détails.
- * *CinéLaconnex* : Andreea Capitanescu Benetti souhaite avoir l'avis du conseil sur l'organisation d'une nouvelle séance mi-septembre. Accord donné.
- * *Nids d'oiseaux* : Jean-Luc Baur fait état de nids aux bâtiments Maison-Forte 2 et se demande si les pompiers ne feraient pas un petit exercice pour installer un câble qui empêche les oiseaux de s'installer. Thierry Arn va regarder plutôt avec des professionnels.
- * *Fin travaux Vy-Neuve* : Jean-Luc Baur souhaite savoir quand se terminent ces travaux et si la commune est satisfaite de leur déroulement. Catherine Koumrouyan répond que les travaux seront terminés d'ici fin juin et que la collaboration était très bonne avec Scrasa et les SIG ; il n'y a pas eu de problèmes particuliers si ce n'est un retard pris à cause du délai de livraison d'une pièce.
- * *Manifestation à Soral* : Maxime Dethurens informe qu'une soirée « Lumière dans la nuit » est organisée à Soral le 17 juin sur la pollution lumineuse.



8. Questions du public

Aucun public n'est présent.

Le vice-président lève la séance à 20h15.

Catherine Koumrouyan
Secrétaire communale